



ARRETE n° 2023-349/SG/SCOPP/BAICI en date du 13 février 2023 modifiant l'arrêté n° 2021-2255-SG/SCOPP/BAICI du 10 novembre 2021 portant désignation des membres de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites pris en application de l'arrêté du 11 juillet 2006 modifié et modifié par les arrêtés modificatifs 2022-1050 SG/SCOPP/BAICI du 8 juin 2022 et 2022-2512 SG/SCOPP/BAICI du 7 décembre 2022

LE PREFET DE LA REUNION

- VU** le code de l'environnement, notamment l'article L. 341-16 et les articles R. 341-16 et suivants ;
- VU** le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles R. 133-1 à R. 133-15 ;
- VU** le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;
- VU** le décret n° 2017-81 du 26 janvier 2017 relatif à l'autorisation environnementale ;
- VU** le décret du 6 janvier 2021 portant nomination de M^{me} Régine PAM en tant que secrétaire générale de la préfecture de La Réunion ;
- VU** le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Jérôme FILIPINI en qualité de préfet de la région Réunion, préfet de La Réunion ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°1680 du 23 août 2022 portant délégation de signature pour l'activité générale des services et l'ordonnancement des dépenses et recettes à M^{me} Régine PAM, secrétaire générale de la préfecture de La Réunion et à ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté n° 06-2555/SG/DRCTCV du 11 juillet 2006 portant création de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites et ses arrêtés modificatifs n°2011-316/SG/DRCTCV du 04 mars 2011, n° 2012-1796/SG/DRCTCV du 9 novembre 2012, n° 2015-814/SG/DRCTCV du 12 mai 2015, n°2018-2224/SG/DRECV du 15 novembre 2018, n° 2021-2254/SG/SCOPP du 10 novembre 2021
- VU** l'arrêté n° 2021-2255-SG/SCOPP du 10 novembre 2021 portant désignation des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et de sites pris en application de l'arrêté du 11 juillet 2006 modifié ci-dessus indiqué, et ses arrêtés modificatifs 2022-1050 SG/SCOPP/BAICI du 8 juin 2022 et 2022-2512-SG/SCOPP/BAICI du 7 décembre 2022 ;
- VU** la délibération de la réunion de bureau de l'association des maires du département de La Réunion (AMDR), en date du 1^{er} février 2023 ;
- SUR** proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

ARRETE :

ARTICLE 1er - La composition des formations spécialisées de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, présidées par le préfet ou son représentant, est fixée comme suit :

*** Formation spécialisée dite "de la nature" :**

La formation spécialisée dite « de la nature » est chargée d'émettre un avis, dans les cas et selon les modalités prévues par les dispositions législatives ou réglementaires, sur les projets d'actes réglementaires et individuels portant sur les réserves naturelles, les sites Natura 2000, les biotopes, la faune, la flore et le patrimoine géologique.

• 2 représentants de la direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement (DEAL)	
• 2 représentants de la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF)	
Titulaires	Suppléants
M. Bruno Emmanuel ROBERT Conseiller départemental	Mme Camille CLAIN Conseillère départementale
M. André THIEN-AH-KOON Maire – commune du Tampon	M. Jean Louis RIVIERE Conseiller municipal – commune de l'Entre-Deux
M. Frédéric SEGART Adjoint – commune de Cilaos	M. Fabien AURE , Adjoint – commune de Trois-Bassins
M. Charles MAILLOT Adjoint – commune de Bras-Panon	M. Henri Claude HUET Conseiller municipal – commune de Saint-Joseph
M. Dominique OUDIN Conservatoire Botanique National de Mascarin	M. Frédéric PICOT Conservatoire Botanique National de Mascarin
M. Gaël POTIN Scientifique naturaliste	M. Grégory CAZANOVE Scientifique naturaliste
Mme Brigitte DULLUL SREPEN-Réunion Nature Environnement	Mme Paulette DUBARD SREPEN-Réunion Nature Environnement
le Directeur régional de l'Office National des Forêts (ONF) ou son représentant	
Mme Marie Bernadette PRUD'HOMME Paysagiste	Mme Mélanie FEYDIEU Paysagiste
M. Pierre-Yves FABULET Agronome	M. Eric RIVIÈRE Agronome
M. Patrice RIVIÈRE Architecte	Mme Mariam LOCATE Architecte
M. le directeur de l'office français de la Biodiversité ou son représentant	

* **Formation spécialisée dite "des sites et paysages" : cas général**

La formation spécialisée dite « des sites et paysages » est chargée de prendre l'initiative des inscriptions et des classements de site, d'émettre un avis sur les projets relatifs à ces classements et inscriptions ainsi qu'aux travaux en site classé, de veiller à l'évolution des paysages et peut être consultée sur les projets de travaux les affectant et d'émettre les avis prévus par le code de l'urbanisme.

• 2 représentants de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement, du Logement (DEAL)	
• 2 représentants de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF)	
• 1 représentant de la Direction des Affaires Culturelles de La Réunion (DAC)	
Titulaires :	Suppléants
M. Bruno Emmanuel ROBERT Conseiller départemental	Mme Camille CLAIN Conseillère départementale
M. André THIEN AH KOON Maire du Tampon	M. Jean-Louis RIVIERE Conseiller municipal de l'Entre-deux
M. Frédéric SEGART Adjoint au Maire de Cilaos	M. Fabien AURE Adjoint au maire de 3 bassins
M. Charles MAILLOT Adjoint – commune de Bras-Panon	M. Henri-Claude HUET Conseiller municipal de Saint-Joseph
Mme Suzelle BOUCHER Conseillère communautaire TCO	M. Grégory Salim NANA IBRAHIM Conseillère communautaire TCO
. Gaël POTIN Scientifique /Université	M. Grégory CAZANOVE Scientifique /Université
M. Mathieu SOUQUET Scientifique /BIOTOPE	M. Jean-Sébastien PHILIPPE Scientifique /BIOTOPE
M. Olivier RUFFO association (Ecologie Réunion)	M. Edouard GARON association (Ecologie Réunion)
Mme Brigitte DULULL SREPEN-Réunion Nature Environnement	Mme Paulette DUBARD SREPEN-Réunion Nature Environnement
Mme Julie CALTEAU Chambre d'agriculture	M. Thierry SILOTIA Chambre d'agriculture
M. Rodolphe COUSIN Urbaniste	M. DALLEAU-BENILDE Germain Urbaniste
Mme Marie Bernadette PRUD'HOMME Paysagiste	Mme Mélanie FEYDIEU Paysagiste
Mme Béatrice MOPPERT Géographe (Université de la Réunion)	M. Quentin RIVIERE Géographe (Université de la Réunion)
M. Patrice RIVIÈRE Architecte	Mme Mariam LOCATE Architecte
M. Pierre-Yves FABULET Agronome	M. Eric RIVIÈRE Agronome

*** Formation spécialisée dite "des sites et paysages" : cas spécifique**

La formation spécialisée dite « des sites et paysages » est chargée d'examiner des projets d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent.

• 2 représentants de la direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement (DEAL)	
• 2 représentant de la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF)	
• 1 représentant de la direction des affaires culturelles de La Réunion (DAC)	
Titulaires :	Suppléants
M. André THIEN-AH-KOON Maire – commune du Tampon	M. Jean Louis RIVIERE Conseiller municipal – commune de l'Entre-Deux
M. Frédéric SEGART Adjoint – commune de Cilaos	M. Fabien AURE Adjoint – commune de Trois-Bassins
M. Charles MAILLOT Adjoint – commune de Bras-Panon	M. Henri Claude HUET Conseiller municipal – commune de Saint-Joseph
Mme Suzelle BOUCHER Conseillère communautaire TCO	M. Grégory Salim NANA IBRAHIM Conseillère communautaire TCO
M. Bruno Emmanuel ROBERT Conseiller départemental	Mme Camille CLAIN Conseillère départementale
M. Gaël POTIN scientifique /Université	M. Grégory CAZANOVE Scientifique /Université
M. Mathieu SOUQUET scientifique /BIOTOPE	M. Jean-Sébastien PHILIPPE scientifique /BIOTOPE
M. Olivier RUFFO association (Ecologie Réunion)	M. Edouard GARON association (Ecologie Réunion)
M. Christian LEGER SEOR	Mme Brigitte DULULL SREPEN-Réunion Nature Environnement
Mme Julie CALTEAU Chambre d'agriculture	M. Thierry SILOTIA Chambre d'agriculture
M. Rodolphe COUSIN urbaniste	Mme Bénilde DALLEAU urbaniste
Mme Marie Bernadette PRUD'HOMME Paysagiste	Mme Mélanie FEYDIEU Paysagiste
M. Patrice RIVIÈRE Architecte	Mme Mariam LOCATE Architecte
M. Arnaud de la HOGUE Syndicat des énergies renouvelables (Total Energies)	Mme Bérangère KALYNTSCHUK Syndicat des énergies renouvelables (EDF)
M. Pierre-Yves FABULET Agronome	M. Eric RIVIÈRE Agronome

* **Formation spécialisée dite "de la publicité" :**

La formation spécialisée dite « de la publicité » est chargée de se prononcer sur les questions posées par la publicité, les enseignes et les pré-enseignes.

• 2 représentants de la direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement (DEAL)	
• 2 représentants de la direction des affaires culturelles de La Réunion (DAC)	
Titulaires :	Suppléants
M. Bruno Emmanuel ROBERT Conseiller départemental	Mme Camille CLAIN Conseillère départementale
M. André THIEN-AH-KOON Maire – commune du Tampon	M. Jean Louis RIVIERE Conseiller municipal – commune de l'Entre-Deux
M. Frédéric SEGART Adjoint – commune de Cilaos	M. Fabien AURE Adjoint – commune de Trois-Bassins
M. Charles MAILLOT Adjoint – commune de Bras-Panon	M. Henri Claude HUET Conseiller municipal – commune de Saint-Joseph
M. Rodolphe COUSIN urbaniste	Mme Bénilde DALLEAU urbaniste
M. Patrice RIVIÈRE Architecte	Mme Mariam LOCATE Architecte
M. Olivier RUFFO Écologie Réunion	M. Edouard GARON Écologie Réunion
Mme Brigitte DULULL SREPEN-Réunion Nature Environnement	Mme Paulette DUBARD SREPEN-Réunion Nature Environnement
M. David VIRAMOUTOU AFFICHAGE CLG	Mme Aude MARTINEZ AFFICHAGE CLG
M. Lévine CLAIN JC DECAUX	Mme Audrey RIVIERE JC DECAUX
M. Thomas LE MAITRE REUNION AFFICHAGE PERMANENT	M. Manuel LALOGÉ REUNION AFFICHAGE PERMANENT
M. Jean André RAMSAMY REUNI PUB	Mme Claire RAMSAMY REUNI PUB
Mme Miriam MONZAVI PAYSAGES DE FRANCE	M. Vincent CHAUSSERIE-LAPREE PAYSAGES DE FRANCE

avec voix délibérative :

- **le maire** de la commune intéressée par le projet ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale intéressé ou leur représentant élu de la même assemblée délibérante.

* **Formation spécialisée dite "des carrières" :**

La formation spécialisée dite « des carrières » élabore le schéma des carrières lorsqu'il est départemental ou rend son avis sur le projet de schéma des carrières lorsqu'il est régional. Elle se prononce sur les projets de décisions relatifs aux carrières.

• 3 représentants de la direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement (DEAL)	
• 1 représentant de la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF)	
Titulaires :	Suppléants
M. Bruno Emmanuel ROBERT Conseiller départemental	Mme Camille CLAIN Conseillère départementale
Mme Karine NABENESA Vice-présidente du conseil régional	Mme Maya CESARI Conseillère régionale
M. André THIEN-AH-KOON Maire – commune du Tampon	M. Jean Louis RIVIERE Conseiller municipal – commune de l'Entre-Deux
M. Frédéric SEGART Adjoint – commune de Cilaos	M. Fabien AURE Adjoint – commune de Trois-Bassins
M. Thierry SILOTIA Chambre d'agriculture	Mme Julie CALTEAU Chambre d'agriculture
le Directeur régional de l'Office National des Forêts (ONF) ou son représentant	
M. Christian LEGER Vie Océane	Mme Florence TRENTIN Vie Océane
Mme Lionel VIGNA SREPEN-Réunion Nature Environnement	Mme Ariste LAURET SREPEN-Réunion Nature Environnement
M. Fabrice D'ASCOLI UNICEM LA REUNION	Mme Sandra FAMIN UNICEM LA REUNION
M. François AMPLIS UNICEM LA REUNION	M. Samuel PEROT UNICEM LA REUNION
M. Edouard GAUDEMET FRBTP	M. Rudolph LORION FRBTP
M. Laurent LECOCQ FRBTP	M. John Teddy MYCILLE FRBTP

avec voix délibérative :

- **le maire** de la commune sur le territoire de laquelle une exploitation de carrière est projetée ou son représentant élu de la même assemblée délibérante.
- **le représentant de l'Association des Maires du Département de La Réunion (AMDR)** lorsqu'il s'agit de la révision du schéma départemental des carrières de la Réunion.

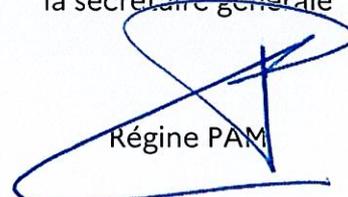
* **Formation spécialisée dite "de la faune sauvage captive" :**

La formation spécialisée dite « de la faune sauvage captive » est chargée d'émettre un avis sur les établissements hébergeant des animaux d'espèces non domestiques autres que les espèces de gibier dont la chasse est autorisée.

• 2 représentants de la direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement (DEAL)	
• 1 représentant de la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF)	
• 1 représentant de l'office français de la biodiversité (OFB)	
Titulaires :	Suppléants :
M. Bruno Emmanuel ROBERT Conseiller départemental	Mme Camille CLAIN Conseillère départementale
M. André THIEN-AH-KOON Maire – commune du Tampon	M. Jean Louis RIVIERE Conseiller municipal – commune de l'Entre-Deux
M. Frédéric SEGART Adjoint – commune de Cilaos	M. Fabien AURE Adjoint – commune de Trois-Bassins
M. Charles MAILLOT Adjoint – commune de Bras-Panon	M. Henri Claude HUET Conseiller municipal – commune de Saint-Joseph
M. Grégory CAZANOVE Scientifique	M. Bernard RECHE Scientifique
M. Pierre-Yves FABULET scientifique	M. Eric RIVIÈRE scientifique
M. Gaël POTIN scientifique	M. Grégory CAZANOVE Scientifique
M. François-Xavier COUZI SEOR	M. Christian LEGER SEOR
M. Bernard GOUGACHE Capacitaire – présentateur au public	M. Stéphane CICCIONE Responsable établissement présentation au public
M. Nicolas PILLONS Responsable établissement de vente	M. Yanis GRENIER capacitaire, présentation au public, vente, élevage
M. Emmanuel LEMAGNEN Éleveur capacitaire	M. Jérôme DORSEUIL Éleveur capacitaire
M. Simon MALIKAN Éleveur capacitaire	M. Sébastien BORG Éleveur capacitaire

ARTICLE 2 : La secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet et par délégation
la secrétaire générale


Régine PAM

